LOGIGRAMME D'ACCES AUX ETUDES EN SANTE POUR LES ETUDIANTS EXTRACOMMUNAUTAIRES

Je ne suis pas titulaire du bac français et souhaite débuter mes études en santé en France en intégrant un PASS ou une LAS

Je ne réside pas en France

Je dépose une DAP blanche

Je postule, en lien avec mon SCAC : Via « Etudes en France » si mon pays est connecté ;

Via dossier papier si mon pays n'est pas connecté à « Etudes en France ».

Date limite de dépôt de mon dossier à mon SCAC : 15 décembre 2023

Je réside déjà en France

Je dépose une DAP verte

Je remplis mon dossier et l'envoie aux établissements de mon choix

Date limite d'envoi de mon dossier aux établissements : 15 décembre 2023